

5 millions d'agents publics

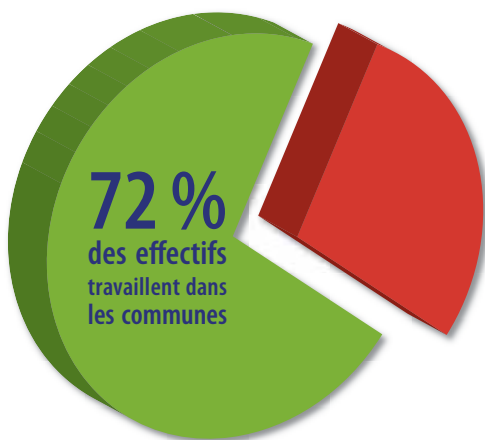
■ LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

Elle compte près de 2,5 millions d'agents.

Les employeurs sont les services centraux des ministères, les services déconcentrés (préfectures, rectorats, directions départementales...), les établissements publics d'enseignement (lycées, universités, collèges) et les établissements publics administratifs. Elle renferme 230 métiers répartis dans un millier de corps différents et 23 domaines fonctionnels : éducation, justice, défense, etc.



1 emploi sur 2
relève de l'éducation
nationale



■ LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Elle a franchi le cap de 1,6 million d'agents.

Elle regroupe plus de 60 000 employeurs : les communes, les établissements publics de coopération intercommunale, les conseils généraux et les conseils régionaux. Elle comprend 280 métiers répartis dans 9 filières et 60 cadres d'emplois.

■ LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Elle recense un peu plus de 900 000 agents.

Les employeurs sont les hôpitaux publics, les maisons de retraite publiques, les établissements publics liés à l'aide sociale à l'enfance, les établissements publics pour mineurs ou adultes handicapés ou inadaptés et les centres d'hébergement et de réadaptation sociale. Elle comprend 183 métiers répartis en 5 grandes filières.



Les médecins **ne font pas**
partie de la fonction
publique hospitalière

